

Couleurs d'été

MUNICIPALITÉ

BILLET D'HERVÉ LINIGER ■

Chères Corsiéranes, Chers Corsierans,

Dans cette édition d'été, la Municipalité souhaite faire un rappel quant aux objectifs, au niveau suisse et cantonal, en matière d'autonomie électrique à l'horizon 2035.

Dans les colonnes ci-dessous, elle vous invite, propriétaires, à faire tout votre possible pour participer activement à la mise en place des actions proposées, ceci bien entendu, dans la mesure des possibilités offertes par votre bien immobilier et par vos ressources financières.

Quant à vous, locataires, vous êtes aussi invité·e·s à participer à l'effort commun dans ce combat contre la montre en appliquant toutes les règles possibles d'économie d'énergie. Le lien ci-après vous aidera dans vos démarches www.stop-gaspillage.ch/fr/economiser-maintenant.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons un bel et agréable été.

CORSIER EN FÊTE

23 ET 24 AOÛT 2024 ■

Retrouvons-nous les **23 et 24 août prochains**, pour célébrer cette tradition festive de notre village, chaque année depuis plus de 30 ans.

Fête au village: vendredi 23 août dès 18h00 et samedi 24 août dès 12h30, ouverture du chapiteau au Parc Chaplin et des manèges.

Marché villageois: samedi 24 août, de 09h00 à 12h30 à la rue Centrale. Marché aux jouets, artisanats, différentes animations musicales ainsi que petite restauration au four banal.

ATTENTION ! Une partie du parking Chaplin sera fermée du 19 au 25 août ainsi que la rue Centrale le samedi 24 août de 07h00 à 13h00.



COURSE CHAPLIN

A VOS BASKETS ■

Ne manquez pas la 40^e édition de la Course Chaplin qui aura lieu le **samedi 24 août 2024**.

De plus amples renseignements et inscriptions sur le site www.coursechaplin.ch.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉTAT DES LIEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES ■

Au niveau Suisse, selon les dernières sources fournies par la Confédération, l'entier du parc immobilier consomme environ 100 TWh (1 térawatt-heure est égal à 1 milliard de kilowattheures) soit le 45% de la consommation d'énergie nationale. Le même parc immobilier génère 1/3 des émissions de CO₂ du pays.

Au niveau cantonal, les autorités vaudoises se sont dotées depuis l'été 2023 des moyens financiers renforcés de l'ordre de CHF 209 millions pour accélérer leur politique climatique. Pour information, le parc immobilier du canton de Vaud est d'environ 1'000 bâtiments. L'effort pour atteindre cette autonomie ne porte pas uniquement sur la production d'électricité solaire. Il est réparti sur plusieurs axes et porte sur des mesures spécifiques, comme :

L'énergie des bâtiments :

- Soutenir à la rénovation des bâtiments Communaux, scolaires et privés
- Favoriser le réemploi des matériaux et l'utilisation de matériaux durables

La Mobilité :

- Développer des facilités tarifaires pour favoriser l'accès à la mobilité (électrique)

Accompagnement au changement :

- Renforcer l'accompagnement des Communes dans leurs démarches
- Développer des programmes de formation dans le domaine de la transition énergétique

Milieux et ressources naturelles :

- Protéger la biodiversité
- Créer des infrastructures écologiques

Agriculture & alimentation :

- Accompagner les agriculteurs face aux changements climatiques

Les principes de base retenus et appliqués pour **le parc immobilier propriété du Canton de Vaud** sont les suivants :

- Tout nouveau bâtiment doit produire autant d'énergie qu'il en consomme
- Equiper de panneaux photovoltaïques toutes les toitures favorables à les recevoir et dans certains cas y inclure les façades
- Réduire la consommation d'énergie électrique de 30%

S'il semble assez facile d'atteindre les objectifs visés sur les bâtiments neufs, il en va tout autrement pour les bâtiments existants qui doivent être rénovés.

Dans leur cas, le principe du Négawatt ou « puissance économisée » s'avère très important et implique : sobriété, efficacité **et** production locale et renouvelable.

La mise en place des mesures occasionnant un surcoût (en moyenne de 15 à 20%) pour les propriétaires d'immeubles, un certain nombre d'aides et de subventions ont été mis en place pour soutenir l'effort consenti.

Quant à la production électrique occasionnée par des panneaux solaires, il y a également lieu de valoriser sur place et en temps réel l'énergie générée par l'installation:

- Utilisation directe pour les locaux communs, buanderies et séchoirs
- Alimentation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Création d'une communauté de consommation propre au bâtiment
- Possibilité dès 2025 de créer des communautés électriques locales avec d'autres bâtiments proches.

PLACE DU TEMPLE

ÉDICULE PUBLIC ■

Ce petit édicule atypique bien visible au centre du village date probablement des années 1950 et abrite les WC publics et un dépôt de la voirie. Les travaux de rénovation menés durant le 1^{er} trimestre 2024 lui ont redonné une parure extérieure digne de pouvoir siéger fièrement à côté du Temple de Saint-Maurice. Les deux WC ont été rénovés dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite.



VIE DU VILLAGE ...

DÉFIBRILLATEURS

A VOTRE SERVICE ■

Un défibrillateur a été installé à la Chapelle des Monts. Pour rappel, deux appareils sont déjà disponibles au village, à la rue du Château 2 (Banque Raiffeisen) ainsi qu'au collège (contre le mur extérieur, à gauche de la porte principale).

ANNIVERSAIRES

NONAGÉNAIRES ■

Félicitations et meilleurs voeux d'anniversaire à **Mme Maria Giani** (photo ci-dessous), le 8 mars, et à **Mme Yvette Jornod**, le 17 avril, qui ont soufflé leur 90 bougies.





AGRICULTURE

CHARDONS ET CIRSES ■

Trois chardons et cires sont considérés comme problématiques car leur prolifération représente un risque de contamination des parcelles agricoles, préjudiciable économiquement pour les agriculteurs (gêne, dégradation ou perte de récolte). A ce titre, ces plantes envahissantes ainsi que la folle avoine (*Avena fatua*) sont soumises à obligation de lutte sur le territoire cantonal selon le Règlement sur la protection des végétaux du 15.12.10.

Informations sur le site www.vd.ch

... ET D'AILLEURS

EVAM

NOUVEAU PROJET ■

Vous avez une chambre à disposition et souhaitez participer à l'intégration durable d'une personne ?

Manon Calore et Julien Turini, coordinateur-trice régional-e seraient enchantés d'en discuter avec vous, Contactez-les aux numéros ci-dessous ou par mail:

- Julien Turini: 079 159 73 00
- Manon Calore: 076 211 96 19
- interfaceLORP@evam.ch

Le projet a pour but de créer une rencontre et un moment de vie commun enrichissant tout en proposant un accompagnement personnalisé et une contribution financière de l'EVAM. Plus d'informations sur le site internet www.evam.ch

ROUTE DE FENIL

ÉBOULEMENT ■

Belle frayeure en ce vendredi 2 février 2024 au lieu-dit «Champ de Ban». Les travaux de sécurisation suite à l'éboulement et au minage du 24 mars avancent bien. Les travaux de purge de la paroi après minage se sont terminés à la fin du mois d'avril. La phase de sécurisation préliminaire est donc terminée et la phase de sécurisation provisoire a débuté en mai.



LA BONNE ASTUCE

COMMENT UTILISER LE MARC DE CAFÉ ■

Pour fertiliser votre jardin, étalez le marc de café sur la terre, environ 4x par an et enfouissez le légèrement. Vos plantes d'intérieurs préféreront le marc en engrais liquide. Pour se faire, mélangez le café refroidi à de l'eau, à parts égales.

SENIORS À CORSIER ■

NOUVEAUTÉ

Dans le cadre d'un programme de la Commune de Corsier et de Pro Senectute, le jeune collectif «Seniors à Corsier» vient d'être formé. Son objectif est de rendre la vie des seniors de la commune aussi agréable que possible, dans un esprit de convivialité, de bienveillance et de solidarité. Lors des «cafés du lundi» (salle paroissiale de 14h00 à 16h00), nous échangeons, jouons et discutons d'activités futures.

Bienvenue à toutes et tous et plus d'informations sur le site www.traits-union-corsier.ch



**Seniors
à Corsier**

SKI-CLUB ■

NOUVELLE TÊTE

Après 24 ans au comité dont 20 à la présidence du Club, M. Christian Chablot a passé le témoin à Mme Martine De Giorgi lors de l'AG 2024. M. Chablot aura amené toute son énergie, sa patience et son empathie afin de permettre au SCC de perdurer. Pour toutes informations sur les activités du Club, contactez sans autre Mme De Giorgi par mail à degorgimartine@gmail.com

COUP DE BALAI 2024 ■

BRAVO ET MERCI

Nous remercions chaleureusement les nombreux·ses participant·e·s de cette édition 2024, qui a eu lieu le 22 mars.

FSG CORSIER-CORSEAUX ■

FÉLICITATIONS !

Un grand BRAVO aux gymnastes de la FSG Corsier-Corseaux qui a terminé 1^{re} aux Championnat vaudois des Sociétés à Avenches, en mai dernier.



STÉ DÉVELOPPEMENT ■ NEWS !

Vous êtes intéressé·e·s à rejoindre la SDC ou avoir davantage d'informations sur les manifestations ? Contactez sans attendre le comité: info@sd-corsier.ch ou par téléphone au 077 404 45 47.

CRÉACORSIER

Un marché-exposition artisanal sera proposé en automne prochain. Vous êtes créatifs, faites du tricot, de la peinture, des bijoux, de la céramique, etc., et vous souhaitez tenir un stand lors du marché ? Renseignements sur www.sd-corsier.ch

RETOUR EN IMAGES ■

SUISSE BOUGE

Magnifique journée polysportive le 18 mai dernier, avec plusieurs cours à choix, tels que Qi Gong, Yoga, Gym famille et Gym mobilité du dos, ainsi que l'inauguration du parcours santé.



SORTIE DES AÎNÉS

La sortie du 22 mai dernier s'est déroulée sous les meilleurs hospices. Environ 130 aîn·e·s ont participé à la visite d'une fromagerie et d'une sellerie dans l'Emmental par une belle journée ensoleillée.



La Municipalité remercie les organisateurs·trices, la coordinatrice et les accompagnant·e·s bénévoles.

A VOS AGENDAS !

FÊTE NATIONALE ■ ANIMATIONS

Au programme: animations familiales et musicales ainsi qu'un spectacle en fin de soirée.

**Jeudi 1er août ■ dès 17h
Parc Charlie Chaplin ■**

FEUX DE LA RAMPE ■ CONCERT DE JAZZ

Venez applaudir le trio The Fats Boys.

**Vendredi 30 août ■ à 19h30
Temple ■**

EXPOSITION ■ FEMMES ARTISTES

Ne manquez pas la nouvelle édition du symposium et ses sculptures sur bois du lundi 9 au samedi 14 septembre au Parc Chaplin.

VERNISSAGE

**Jeudi 12 septembre ■ à 18h
Parc Charlie Chaplin ■**

LAVAUX PATRIMOINE ■ VISITES GUIDÉES

Découvrez Lavaux autrement et partez à la découverte des secrets du vignoble de Lavaux ! Tous les samedis et dimanches, de mai à octobre, un guide certifié vous emmène dans le site millénaire inscrit à l'UNESCO.

www.lavaux-unesco.ch

HORAIRES D'OUVERTURE

**Greffé municipal
Bourse communale
Office de la population**

Lundi 8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30*
Mardi 8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Mercredi Fermé
Jeudi 8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Vendredi 8h00 à 12h00
*Office de la population jusqu'à 19h00

CONTACTS

Commune de Corsier-sur-Vevey

Rue du Château 4
CH-1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. +41 21 925 92 90

Office de la population
+41 21 925 92 92

Trait d'Union
Maurine Volet, coordinatrice de la vie communale et associative
Tél. +41 79 373 47 65



greffe@corsier-sur-vevey.ch
www.corsier-sur-vevey.ch



trait-union@corsier-sur-vevey.ch
www.trait-union-corsier.ch